

**Objet : Projets d'investissement présentés dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2021.**

N° : VA\_DEC2021\_47

Service : Finances

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

**décidons**

La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2021, inscrite depuis 2008 dans le code général des collectivités territoriales (CGCT), est destinée à financer les opérations d'investissement des collectivités et de leurs groupements.

En 2021, la DSIL est divisée en trois enveloppes, chacune répondant à des thématiques prioritaires.

Chaque année, dans le cadre de sa politique de préservation du patrimoine, la ville de Villeneuve d'Ascq programme des travaux de rénovation sur ses équipements municipaux. En 2021, plusieurs opérations envisagées, sont éligibles à la DSIL 2021.

Les projets concernés, sont présentés par enveloppe et par thématique :

1. Dans le cadre de la DSIL classique relevant de la rénovation des bâtiments scolaires:

-la rénovation et la mise en conformité des deux blocs sanitaires de l'école maternelle Pierre et Marie Curie,

-la rénovation et la mise en conformité des deux blocs sanitaires de l'élémentaire Jean-Philippe Rameau.

2. Dans le cadre du plan de relance DSIL relevant de la préservation du patrimoine public historique et culturel :

-la rénovation de l'église Saint-Pierre de Flers Bourg,

-la réhabilitation et l'extension de la Rose des Vents.

3. Dans le cadre de la DSIL relevant de la rénovation énergétique :

-la rénovation des installations de chauffage de la salle Vendémiaire.

De solliciter la subvention au taux maximum, au titre de la DSIL 2021, pour chacun des projets.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 5 février 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178281A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 9 février 2021